

Affichage : le 07/02/2023

# **Commission des Finances**

## **PV n° 3 – 2022/2023**

### **Réunion du 30 janvier 2023**

Sous la présidence de Monsieur Franck PORET

Présents : Mmes Sandrine HIOT — Carole LOISEL  
MM Claude FOURNIER – Dominique HARY - Jean-Michel HENON – Patrick QUENIART.

Lors du Bureau de ce jour, les membres sont consultés dans le but de confirmer les différentes hypothèses prises en compte par le Comité Directeur du 5 décembre 2022.

Pour rappel, il a été acté de passer l'indemnité kilométrique à 0.40 €/km (0.38 € auparavant) afin de s'aligner sur le district Artois et le Comité Départemental 62, et, de revenir au kilométrage le plus rapide (conseillé Michelin) afin d'éviter des recalculs de l'ensemble des frais prenant quelques heures.

Au regard de la situation économique, il a été décidé afin de rétablir un équilibre permanent dans les comptes du district et ne pas « alourdir » les cotisations pour les clubs de limiter les frais de déplacements à la somme de 40.00 Euros (soit 50 kms aller) pour les réunions au sein du district.

Les déplacements hors district seront soumis à autorisation et remboursés au-delà de la limite citée ci-dessus.

Afin de promouvoir les actions de la commission des arbitres en faveur de la fidélisation des arbitres et des observations, entrant dans les contrats d'objectifs de la FFF, il est décidé la création d'une indemnité de représentation pour les observateurs (10 euros) et les accompagnateurs (6 euros) afin de compenser le temps passé.

La limite de remboursement kilométrique sera de 30 kms aller pour les observateurs et 17,5 kms pour les accompagnateurs, rendant ainsi un maximum de 34 Euros pour les observations, et, 20 Euros pour les accompagnements.

Il est rappelé également que les frais liés à l'organisation des manifestations pour le compte du district sont soumis à une autorisation du Président et/ou du Trésorier dans un premier temps, du Bureau si la somme dépasse 10.000 euros.

La commission acte le remboursement du pot de l'amitié avancé par le JS DESVRES.

Les services du district préparent les nouvelles fiches de frais individuelles par catégorie au regard des informations ci-dessus.

Le secrétaire  
Patrick QUENIART

Le Président  
Franck PORET